

Entreprise	Qualification Championnat de France des AS d'Entreprise de Golf sur pitch and putt	Lieux & Dates: Cf. tableau ci-dessous
------------	---	---

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement des épreuves fédérales par équipes.
Les modifications des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

**Cette épreuve sélectionne l'équipe représentant l'Auvergne au Championnat
de France des AS d'Entreprise de Golf sur Pitch and Putt
Voir le règlement sur le Vademecum de la Fédération sur le site FFGOLF**

CONDITIONS DE PARTICIPATIONPour les associations:

Championnat ouvert à toutes les Associations de golf d'Entreprise affiliées de la Ligue Auvergne.

Pour les équipiers:

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

ENGAGEMENTS

INSCRIPTION SUR Extranet avant le 1^{er} Mars 2011 des 2 joueurs constituant l'équipe de son Association. Plusieurs équipes peuvent être constituées par AS.

FORME DE JEU

A préciser

CLASSEMENT

Somme des 2 meilleurs scores bruts. En cas d'ex-aequo le départage se fera sur la meilleure carte de chaque équipe. Si égalité subsiste, seront comparés les 9 derniers trous, puis les 6 derniers trous, etc.

DATES ET LIEUX

Samedi 05 MARS 2011	RIOM
---------------------	------

RESULTATS

Les Résultats seront diffusés sur le site Internet de la ligue: www.ligolf-auvergne.com

QUALIFICATION

Les 2 meilleures AS sont automatiquement qualifiées pour le Championnat de France des AS d'Entreprise de Golf sur pitch and putt